

Lyon, ce 7 février, 1848.

Copie

Messieurs et cher collègues

Avant de répondre à votre
demande du 21 janvier dernier,
j'ai voulu consulter notre
collègue Barbier qui partage
l'avis suivant :

Il faut ^{convenir de} ~~revenir~~ hâter de signer
notre rapport et le remettre
immédiatement au président
avec prière de convoquer une
assemblée générale qui statuera

Assentiment respectueux

Charrier



1847

...

...



...

...

...



